

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL,
SPECIALITE CULTURES MARINES.**

**E23 GESTION
(Durée : 2 heures)**

Matériel autorisé :

Calculatrice électronique réglementaire : autonome, non imprimante à entrée unique par clavier.

Le prêt entre candidats est interdit.

ETUDE DE CAS ACTIVITES PROFESSIONNELLES	Pages	Annexes à Consulter	Documents à rendre	Barème
DOSSIER 1 : Analyse financière du bilan -établir un bilan fonctionnel -calculer le FRNG, le BFR et la TN -vérifier la relation entre les soldes -analyse argumentée de la situation financière de l'entreprise	page 2	1 page 4	1 page 7	12
DOSSIER 2 : Analyse économique d'un projet - compléter un compte de résultat différentiel - déterminer un taux de marge sur coût variable - déterminer le seuil de rentabilité - établir un budget partiel - rédiger une conclusion sur l'opportunité de rédiger le projet	Pages 2 et 3		2 page 8 3 page 9	20
DOSSIER 3 : Fiscalité -expliquer les notions de résultat comptable et de résultat fiscal -calculer un résultat fiscal en utilisant une documentation fiscale	Page 3	2 page 5 et 6	4 page 10	8
TOTAL DES POINTS OBTENUS				/40

L'entreprise d'ostréiculture :

NOM : « l'huître du Moulleau »

ADRESSE : port de La Teste 33 260 La Teste-de-Buch

DIRIGEANT : Monsieur NABAL

STATUT JURIDIQUE : SARL

EXERCICE COMPTABLE : 1^{er} juin au 31 mai

Monsieur NABAL souhaite agrandir son exploitation et vous demande d'analyser sa situation financière, économique et fiscale.

Trois dossiers vous sont remis à traiter de façon indépendante.

DOSSIER 1: Analyse financière

Monsieur NABAL vous demande d'analyser la situation financière de son entreprise à partir de son bilan (**annexe 1**).

1. Etablir, à partir du bilan de *l'annexe 1*, le bilan fonctionnel de l'entreprise (*document 1 à rendre avec la copie*)
2. Calculer le FRNG, le BFR et la Trésorerie nette (*document 1 à rendre avec la copie*)
3. Vérifier la relation entre ces trois indicateurs.
4. Calculer le taux d'endettement : $(\text{Emprunt} / \text{total passif}) \times 100$
5. Analyser la situation financière de l'entreprise en argumentant et proposer des solutions.

DOSSIER 2 : Analyse économique

Monsieur NABAL a l'opportunité de racheter des parcs, ce qui doublerait son tonnage actuellement estimé à 45 tonnes. Il souhaiterait en profiter pour modifier son mode de commercialisation :

Actuellement son chiffre d'affaires est réalisé exclusivement au détail, au prix moyen de 6 € le kilogramme, ses charges variables représentent 60% de son chiffre d'affaires, et ses charges fixes se chiffrent à 71 700 €.

Pour mieux équilibrer ses ventes, Monsieur NABAL souhaiterait que son futur chiffre d'affaires se fasse pour moitié à la vente en gros et pour l'autre moitié à la vente au détail. Le prix de vente moyen aux grossistes est estimé à 4 €.

Ce projet engendrerait les modifications suivantes sur les charges fixes :

- Achat d'un bateau d'une valeur de 60 000 € amortissable linéairement sur 10 ans
- Embauche de 3 salariés supplémentaires payés 1500 € bruts mensuels chacun, plus 40 % de charges sociales patronales
- La consommation de carburant, actuellement de 20 000 € serait doublée

Ce projet engendrerait les modifications suivantes sur les charges variables :

- Les frais variables de commercialisation actuellement de 12 000€ seraient augmentés de 50 %

1. Compléter le compte de résultat différentiel de l'année écoulée (*document 2 à rendre avec la copie*)
2. Déterminer le taux de marge sur coût variable (*document 2 à rendre avec la copie*)
3. Déterminer le seuil de rentabilité actuel de l'entreprise en euros et en quantité.
4. Etablir le budget partiel pour ce projet. (*document 3 à rendre avec la copie*)
5. Déterminer le seuil de rentabilité en euros en tenant compte de ce nouveau projet (arrondir à l'euro près).
6. Conclure sur l'opportunité de réaliser ce projet.

DOSSIER 3 : FISCALITE

1. Expliquer les notions de résultat comptable et résultat fiscal (*document 4 à rendre avec la copie*).
2. Calculer, à partir des informations fournies dans *l'annexe 2* le résultat comptable et le résultat fiscal (*document 4 à rendre avec la copie*).

ANNEXE 1

BILAN de l'entreprise "l'huitre du Mouleau" au 31/12/2015 en Euros

<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
	Valeur brute	Amortissements provisions	Valeur Comptable Nette		
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Terrains	100 000	0	100 000	Apport personnel	120 000
Constructions	120 000	60 000	60 000	Résultat de l'exercice	36 300
Installations techniques	80 000	55 000	25 000	Subventions	30 000
Bateaux	45 000	25 000	20 000		
Moteurs	60 000	40 000	20 000		
Matériel et Outillage	32 000	10 000	22 000		
Total Actif immobilisé	437 000	190 000	247 000	Total Capitaux propres	186 300
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				<u>DETTES</u>	
stocks d'animaux	120 000	10 000	110 000	Emprunts bancaires (dont 60 000€ de découvert bancaire)	120 000
créances	20 000	3 000	17 000	Dettes	51 000
banques	8 800	0	8 800	Autres dettes	26 000
caisses	500	0	500		
Total Actif Circulant	149 300	13 000	136 300	Total Dettes	197 000
TOTAUX	586 300	203 000	383 300	TOTAUX	383 300

ANNEXE 2

Compte de résultat

Charges	€	Produits	€
Achats de marchandises	60 000	Ventes d'animaux	270 000
Variation de stocks	5 000	Autres produits	15 000
Charges externes	5 000		
Salaires	54 000	Intérêts perçus	2 700
Cotisations sociales	21 600		
Impôts et taxes	12 000	Produits exceptionnels	3 200
D.A.P.	40 000		
Intérêts	2 000		
Charges exceptionnelles	10 000		
Total charges	254 600	Total produits	290 900

- Les charges exceptionnelles comportent 2500€ d'amendes fiscales et pénales qui ne sont fiscalement pas déductibles
- Les Dotations aux Amortissements et Provisions comprennent l'amortissement d'un véhicule de tourisme neuf, acquis le 1^{er} juin 2015 pour 20 300 € TTC. Le véhicule est amorti sur 5 ans selon le mode linéaire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

« Le plafonnement des amortissements des voitures particulières. »

Définition : Les charges relatives à l'exploitation d'un parc automobile sont déductibles des bénéfices imposables. Selon ce principe, les amortissements portant sur les véhicules sont intégralement déductibles. Par exception, la déductibilité fiscale des amortissements pratiqués sur les voitures particulières (véhicules de tourisme, commerciales, canadiennes ou breaks) est cependant plafonnée. Les véhicules utilitaires et les voitures particulières doivent être amortis selon le mode linéaire.

Champ d'application : Le plafonnement concerne toutes les entreprises et professions libérales, imposables à l'Impôt sur le Revenu (BIC ou BNC), et toutes les entreprises imposables à l'Impôt sur les Sociétés (IS). La limitation concerne toutes les voitures particulières, financées sous quelque mode que ce soit : achat, crédit-bail ou location longue durée (supérieure à trois mois, ou inférieure à trois mois renouvelables).

Mécanisme du plafonnement : les modalités de plafonnement concernent les véhicules acquis neufs et d'occasions. Déductibilité des amortissements à hauteur d'un prix d'acquisition plafonné à 18 300 € TTC. Ce plafond de déduction est applicable aux véhicules acquis à compter du 1er janvier 2006. Au-delà de 18 300 € TTC, le véhicule est considéré comme une dépense "somptuaire". Il est nécessaire de réintégrer au bénéfice imposable la part des amortissements annuels calculés sur le prix du véhicule excédant cette limite.

Exceptions à la règle du plafonnement : L'amortissement est totalement déductible pour les véhicules suivants : - les véhicules utilitaires (VU), - les véhicules nécessaires à l'exercice de l'activité en raison même de son objet : par exemple, pour les entreprises de transport de personnes, les taxis, les auto-écoles, les ambulanciers.

Exemple pour un véhicule acheté : Une entreprise acquiert un véhicule de tourisme neuf le 1er juin 2013 pour 30 000 € TTC, amorti sur quatre ans selon le mode linéaire. L'annuité comptable d'amortissement s'élève à : $30\,000 \times 25\% = 7\,500$ €. L'annuité à réintégrer en 2014 s'élève à : $7\,500 - (18\,300 \times 25\%) = 2\,925$ €. L'entreprise devra donc réintégrer au résultat comptable la somme de 2 925 € pour la détermination de son résultat imposable. ».

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE .

DOCUMENT 1

Bilan fonctionnel condensé

Actif stable		Ressources stables	
Actif circulant		Dettes à courts termes	
Tresorerie active		Trésorerie passive	
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	247 110

FRNG	
BFR	
Trésorerie Nette	

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE .

DOCUMENT 2

Compte de résultat différentiel

	€	% Chiffre d'Affaires
Chiffre d'Affaires		
Coût variable		
Marge sur coût variable		
Charges fixes		
Résultat		

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE .

DOCUMENT 3

Budget partiel

ELEMENTS FAVORABLES	ELEMENTS DEFAVORABLES
<u>Produits en plus</u>	<u>Produits en moins</u>
<u>Charges en moins</u>	<u>Charges en plus</u>
TOTAL :	TOTAL :

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE .

DOCUMENT 4

Résultat comptable :

Résultat fiscal :

Calcul du résultat fiscal :

<u>Résultat comptable</u>	
+Réintégrations :	
-Dédutions :	
<u>= Résultat fiscal</u>	